

n°19

Date de publication
21 juin 2023

Date d'observation
19 juin 2023

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- **Maïs**

- Les maïs sont entre 10 et 14 feuilles au 20 juin.
- Le vol des pyrales est bien installé dans l'Allier, l'héliothis est également observé sur une parcelle du Puy-de-Dôme.
- Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 13 parcelles du réseau Auvergne (6 dans l'Allier et 7 dans le Puy-de-Dôme).



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture





Résistance aux fongicides sur céréales à paille – note commune 2023

Retrouvez dans cette note l'état des résistances aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille et les recommandations pour limiter leur développement en 2023. Télécharger la note [ici](#).

Protection des pollinisateurs

Abeilles / Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver

➔ Dispositions réglementaires pour la protection des insectes pollinisateurs au moment de l'application des produits

[LIEN VERS LA NOTE](#)

Information biodiversité : Flore bord de champ

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée.

Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.

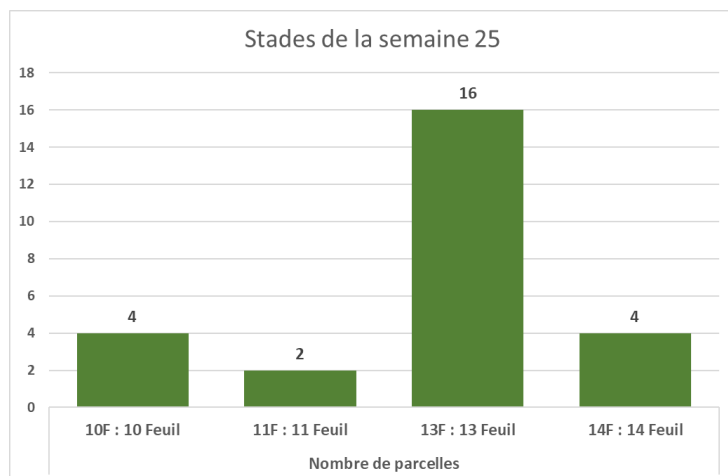




Maïs

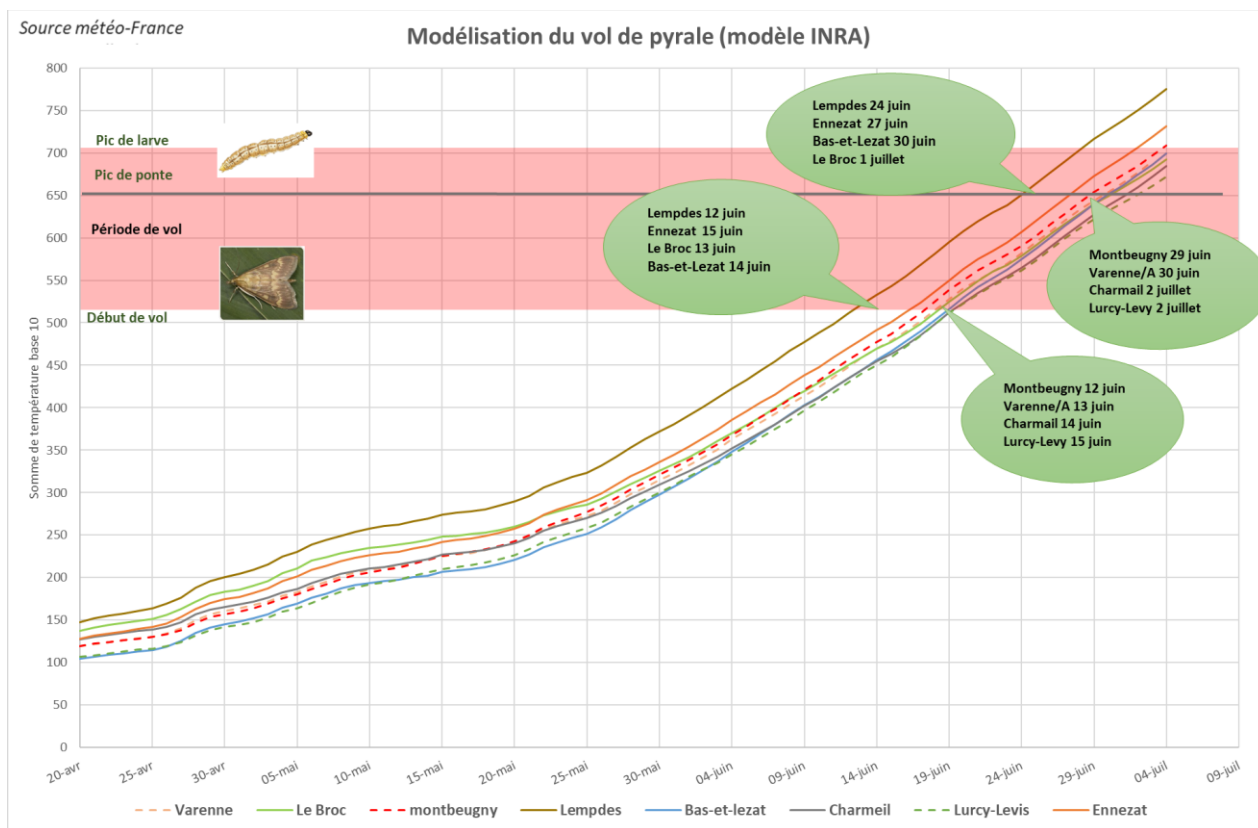
Stade et état des cultures

Cette semaine, nous avons 13 parcelles observées dans le réseau, dont la date médiane de semis est le 18 avril (semis du 7 au 24 avril).

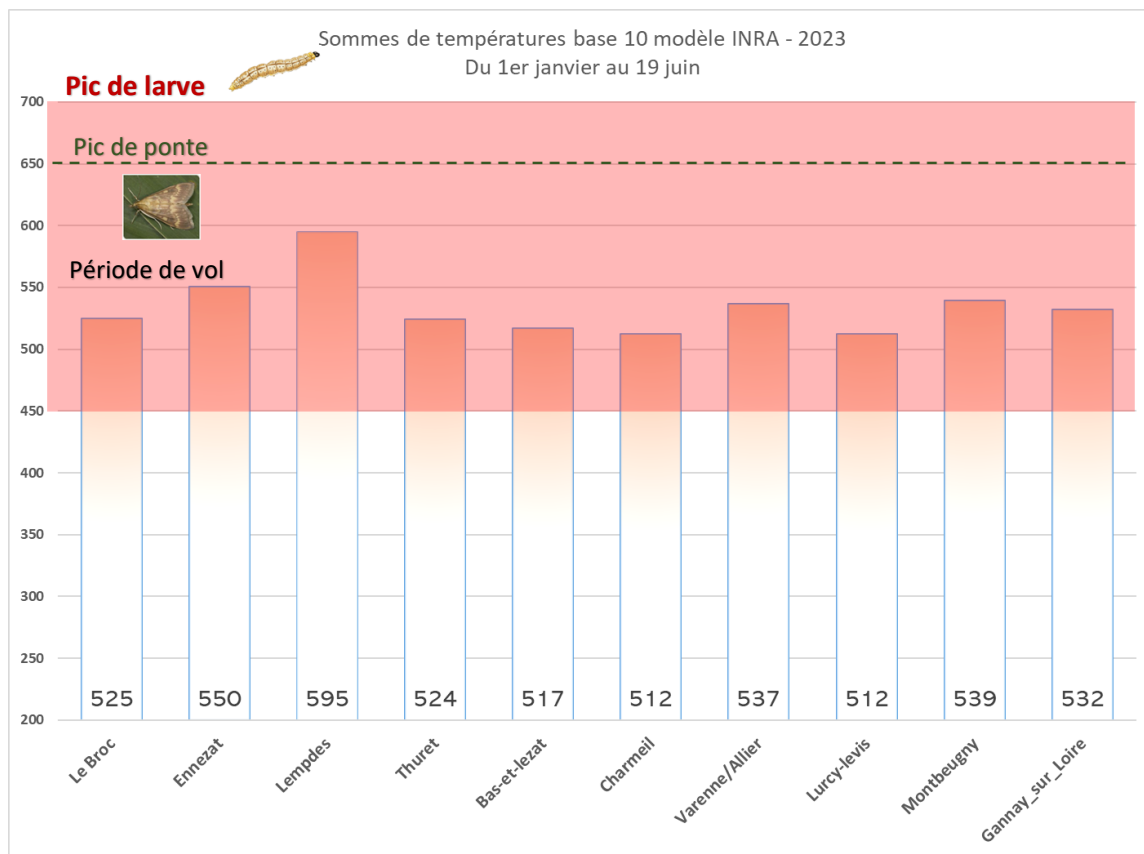


Ravageurs

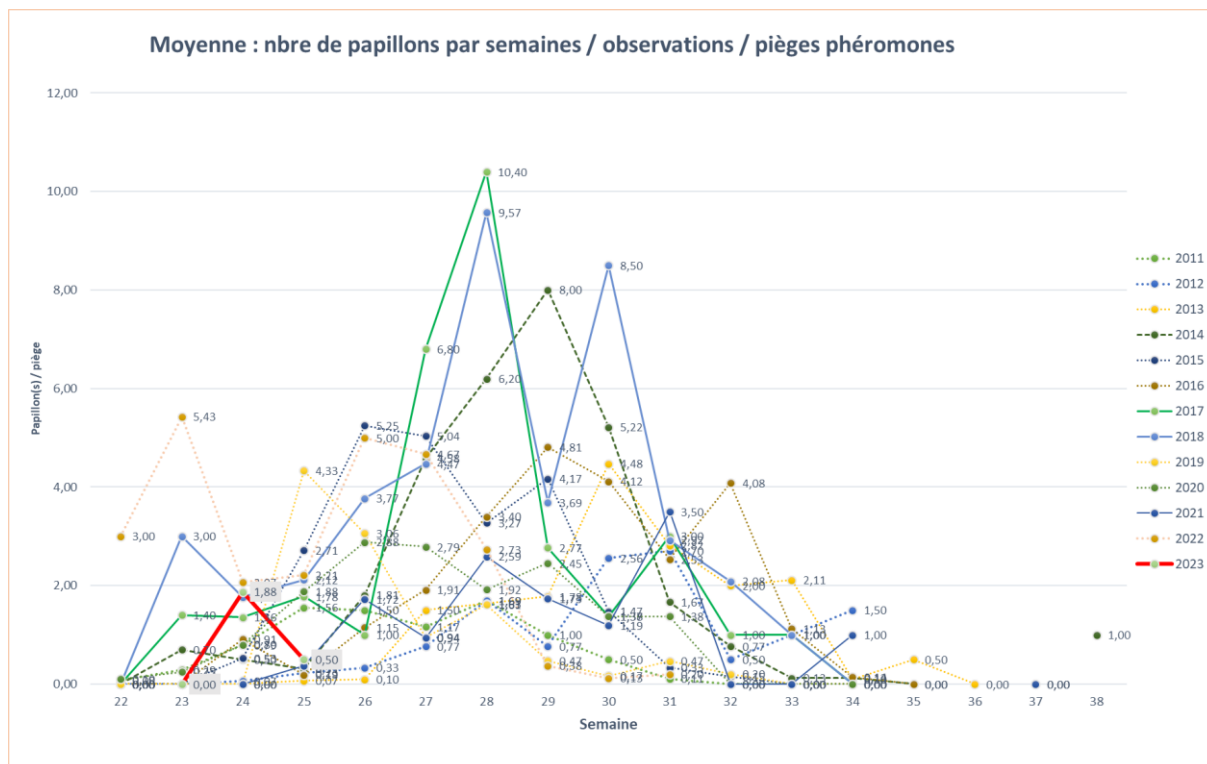
- **Pyrales**



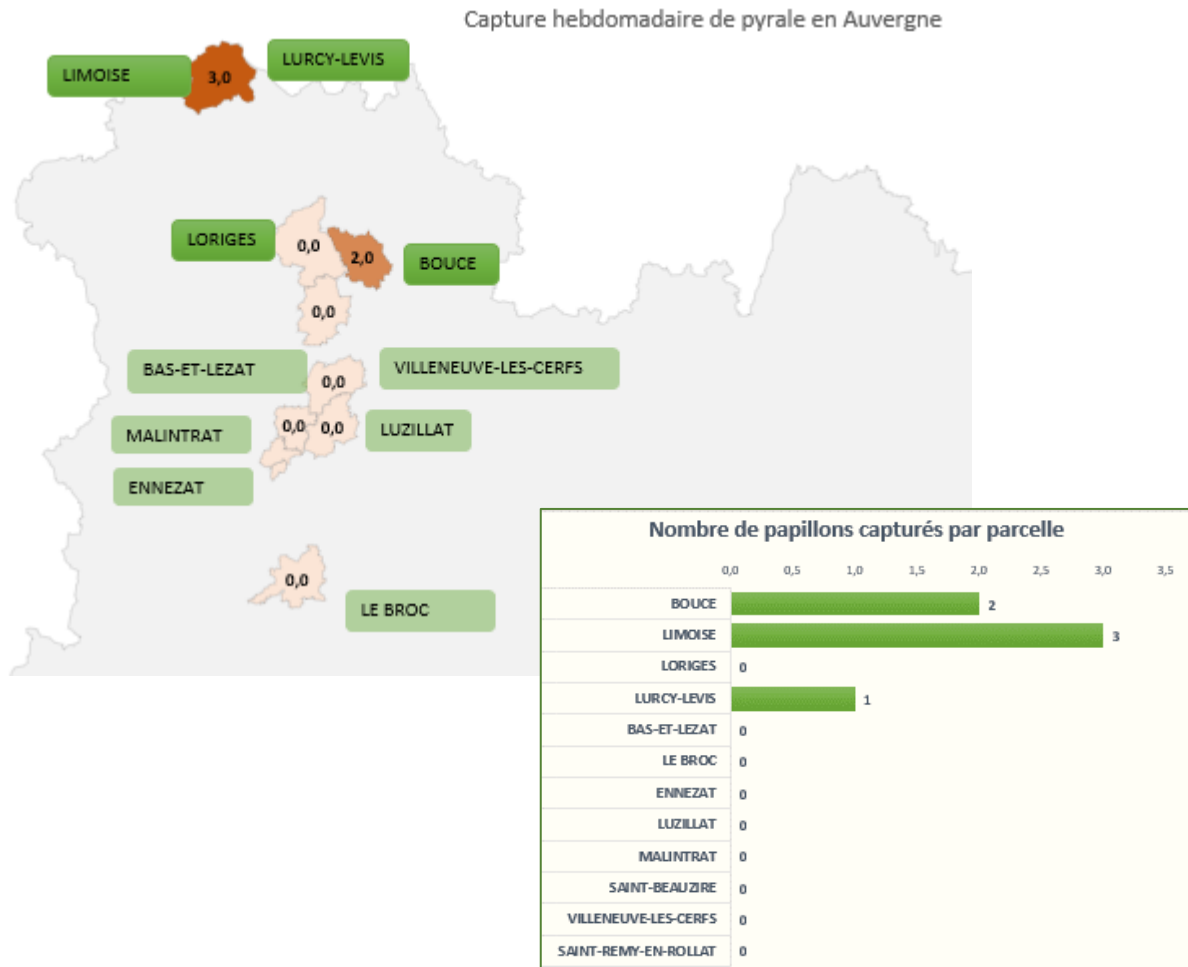
Le développement des pyrales est basé sur les sommes de températures. Le graphique ci-dessous présente les sommes de températures en base 10 depuis le 1er janvier 2023, pour les principales zones de cultures du maïs grain sur l'Allier et le Puy-de-Dôme.



Lempdes est le site le plus chaud de la zone de culture du maïs, avec plus de 80° C jours base 10 d'avance sur les postes les plus tardifs. Voir graphique ci-dessus.



Les conditions favorables aux vols de pyrales sont : une forte hydrométrie et des températures comprises entre 20 et 25° C. La période reste propice aux vols des pyrales. Des captures sont observées sur **3 des 12 parcelles observées** cette semaine pour ce ravageur, elles sont déjà présentes dans l'Allier depuis 2 semaines. La carte ci-dessous présente le nombre de papillons relevés en moyenne dans les pièges du réseau.



Pose de trichogrammes :

La pose des trichogrammes Bioline est programmée en semaine 24 et De Sangosse en semaine 25. La pose va donc s'échelonner du 14 au 23 juin en fonction des secteurs et des distributeurs.

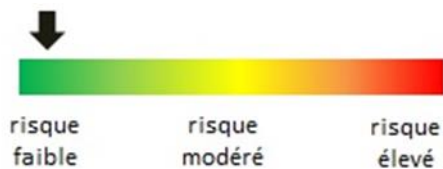
• Cicadelles

Identification : les larves et adultes réalisent des piqûres, (ponctuations blanches) sur les feuilles de la base des plantes. Les attaques se propagent sur les étages foliaires supérieurs. Conséquence : diminution de la surface foliaire, voire dessèchement précoce des feuilles très attaquées.

Dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences économiques sont nulles. On considère que la nuisibilité est significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches. En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. Cette cicadelle ne transmet pas de virus (voir fiches accidents Arvalis).



Marques de cicadelles



Analyse indicative du risque : même si des présences de cicadelles sont signalées dans le réseau, à ce stade elles ne présentent pas de risque.

- **Héliothis**

Identification : l'héliothis est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches. Exceptionnellement, sur des années précoces et chaudes comme celle-ci, des pontes peuvent avoir lieu avant la floraison et les jeunes chenilles s'alimentent du tissu foliaire.

Papillon d'héliothis



Piégeage/Observations : un papillon a été capturé sur une parcelle du Puy-de-Dôme.

Analyse de risque : il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. La conjonction entre la période de vol des papillons, l'émission des jeunes organes fructifères par une culture et de fortes températures, est le principal facteur de risque d'attaque par l'héliothis.



Seuil indicatif de risque : les maïs ne sont pas encore en période de risque.

encore en période de risque.

- **Pucerons**

Identification : de couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre, cette espèce mesure environ 2 mm (photo ci-contre). On la distingue par la couleur noire de ces cornicules. En général, les populations importantes s'observent à la base de la tige et sur les premières feuilles. Ce puceron peut monter sur les étages supérieurs dès 8-10 feuilles. A la floraison les populations peuvent être exceptionnellement très importantes.



Pucerons Sitobion avenae

Observation : quelques traces de ce ravageur sur 2 parcelles de l'Allier.

Analyse de risque : en cas de pullulation sur les feuilles du haut de la plante lors de la fécondation des épis, le miellat peut recouvrir les soies et empêcher toute fécondation. Mais en général, *Sitobion avenae* disparaît avant la sortie des soies.



Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible autour de la floraison-fécondation.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"

